

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 5

Buchbesprechung: Premiers principes d'éducation avec leur application spéciale à l'étude des langues [suite et fin]

Autor: Berset, Maxime

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

attention très soutenue, l'exposé du conférencier. Ce n'était que justice. La conférence de M. Barbey avait été très riche de pensées fortes et d'idées salutaires. Espérons que la semence jetée portera des fruits abondants. X.

PREMIERS PRINCIPES D'ÉDUCATION

AVEC

leur application spéciale à l'étude des langues

(Suite et fin.)

Abordons maintenant la dernière question que comporte notre étude, la méthode. Nous rendons le lecteur attentif sur le fait qu'en exposant les caractères généraux de la méthode, M. C. Marcel a plus spécialement en vue l'étude des langues.

« C'est dans l'étude des facultés de l'homme, dit l'auteur, et du rôle qu'elles jouent comme instruments d'instruction, aussi bien que dans la nature des connaissances à acquérir qu'il faut chercher les principes sur lesquels repose la science de la méthode. L'application de ces principes à une branche quelconque d'instruction constitue une méthode particulière et varie suivant la nature de l'étude et le but qu'on se propose.

« La classification est la loi fondamentale d'une bonne méthode; car elle doit s'enquérir des objets de l'étude et de l'ordre dans lequel ils se suivent avant de penser au moyen de les acquérir. La subdivision des matières et la gradation des études, en concentrant les pouvoirs de l'entendement sur une seule chose à la fois, sont tout puissants dans l'instruction aussi bien que dans les affaires de la vie. Une méthode rationnelle, se réglant d'après ces deux grands principes, détermine l'ordre dans lequel se succéderont les diverses opérations qui concourent au but qu'elle se propose, de telle sorte que chacune soit une préparation à celle qui doit suivre, et que toutes viennent par degrés assurer le succès. En abordant chaque branche d'enseignement, elle doit surtout éviter d'accumuler les difficultés, afin de ne pas décourager l'élève et, par là, retarder ses progrès.

M. C. Marcel insiste ensuite sur le fait qu'une bonne méthode doit fournir les moyens de s'instruire soi-même.

« Une bonne méthode a pour caractère essentiel de mettre les élèves en état de se passer du maître. Elle doit pouvoir diriger leurs efforts spontanés, leur inspirer cette conviction,

qu'avec la volonté, ils peuvent apprendre tout ce que d'autres ont appris avant eux. Rien n'est plus nuisible que le préjugé qui consiste à croire que l'on ne peut rien acquérir sans maîtres. L'éducation la plus achevée, donnée par les maîtres les plus capables, ne produit bien souvent que les sujets les plus médiocres; celle qu'on se donne à soi-même élève seule au-dessus du vulgaire. Le caractère des grands hommes est toujours en partie leur propre ouvrage.

« Une méthode rationnelle, en donnant à l'élève le sentiment de ses progrès, le porte à des efforts spontanés, incessants; met en jeu toutes ses forces intellectuelles. Elle ne dispense pas du travail, elle le dirige et le seconde; elle n'impose pas l'instruction aveuglément à la mémoire, elle indique les moyens de l'acquérir et de faire des découvertes; en un mot, elle met l'élève en état de s'instruire lui-même. Il appartient au maître non seulement d'exciter dans ses élèves le désir de se perfectionner eux-mêmes, mais de leur en indiquer les moyens; car, sans leur active coopération, toute instruction reste sans effet; il ne peut les faire avancer d'un pas, à moins qu'ils ne fassent des efforts correspondants. Les instituteurs les plus savants, les méthodes les mieux conçues ne peuvent rien graver d'important dans des esprits passifs et inertes. Si même une intelligence indolente parvenait à retenir une suite d'idées, d'opinions toutes faites, cette acquisition serait infiniment inférieure à celle qui résulterait de la recherche d'un seul fait, de l'analyse d'une seule combinaison, accomplie par la raison livrée à ses propres ressources. »

Ensuite, une bonne méthode prend la nature pour guide :

« La manière dont un jeune enfant apprend sa langue démontre ce que peut l'instruction personnelle ou enseignement de soi, et présente à notre imitation le meilleur modèle pour l'étude des langues; sans dessein prémédité de l'apprendre, ni de la part de ses parents de la lui enseigner, il arrive insensiblement à comprendre ceux qui la parlent. En effet, du moment où ses facultés aperceptives sont en pleine activité, poussé par la curiosité, il remarque les gestes, la physionomie, le ton qui accompagne les phrases qu'on lui adresse : aidé alors de la sympathie, il saisit promptement les idées que lui explique le langage d'action et les associe instinctivement avec les mots dont le caractère représentatif se dévoile ainsi par la répétition à son intelligence naissante.

« Lorsque l'enfant répète les phrases qu'il a entendues, il parle par imitation; quand il les modifie, il parle par analogie. Dans le premier cas, il exerce sa mémoire; dans le second, son jugement. »

Il faudrait pouvoir citer entièrement les pages que l'auteur consacre encore aux principes suivants, autres caractères d'une bonne méthode : « Une bonne méthode embrasse l'analyse et la synthèse ; elle doit être à la fois pratique et comparative ; elle sera un instrument de culture intellectuelle. » Nous nous bornons, toutefois, à quelques citations se rapportant à ce dernier principe.

« Toutes les facultés intellectuelles doivent être mises en jeu avec une égale activité, dans le cours des divers exercices qui conduisent à la connaissance complète de la langue maternelle aussi bien qu'à celle d'une langue étrangère. Tout système qui n'a pas en vue ce développement harmonieux de l'ensemble des facultés, pêche essentiellement.

« Le travail intellectuel, dans les premières années de la vie, doit toujours avoir pour objet principal de fortifier les facultés et de donner à l'esprit, au moyen d'exercices bien choisis, le plus haut degré d'activité qu'il puisse atteindre. Nous n'avons pas tous un besoin égal des diverses branches d'instruction auxquelles on s'applique dans les classes, et les opinions diffèrent sur leur degré d'utilité ; mais personne ne niera que l'habitude de la réflexion et du raisonnement ne soit utile à tout le monde et à toutes les époques de la vie. Les littératures anciennes et les sciences dont on occupe la jeunesse sont souvent négligées, dans l'âge mûr, pour faire place aux travaux d'une vie active, avec lesquels elles ont peu de rapport ; mais une haute capacité intellectuelle n'est jamais perdue et sera toujours une source d'avantages réels.

« L'imagination elle-même dont on s'efforce si souvent d'arrêter mal à propos l'essor chez les enfants, doit avoir sa part d'exercice. Elle joue un rôle important dans l'étude et l'emploi des langues. Les beaux arts, et dans le nombre, on peut assurément comprendre l'art d'exprimer la pensée, doivent leurs sublimes productions à la richesse et à la vigueur de l'imagination. Si cependant, quelques-unes des facultés paraissent devoir être plus exercées que les autres, ce sont l'attention et le jugement ; l'attention surtout, cet œil de l'esprit, sans lequel toutes les autres facultés demeurent inactives. L'influence prépondérante qu'elles exercent dans toutes les affaires de la vie leur donne droit à un rôle actif dans l'éducation. Ce sont les guides qui nous dirigent dans l'emploi de toutes les autres facultés et qui nous rendent leur action profitable. »

M. C. Marcel traite ensuite longuement de la mémoire, de la nature de cette faculté, de sa culture et de l'abus qu'on en fait, « l'emploi exclusif de la mémoire ne fait que des sots chargés d'érudition ».

Nous terminons cet aperçu par une énumération sommaire des principales lois fondamentales qui constituent une méthode rationnelle, et que l'auteur considère comme les axiomes de la méthode.

La méthode de la nature est le prototype de toutes les méthodes, et surtout de la méthode pour l'étude des langues.

Il ne faut jamais perdre de vue le but de l'étude pour que la fin ne soit pas sacrifiée aux moyens.

L'exemple et la pratique sont plus efficaces que le précepte et la théorie.

On ne doit enseigner qu'une chose à la fois et éviter une accumulation de difficultés, surtout dans les commencements de l'étude.

Il faut passer du connu à l'inconnu, du simple au composé, du concret à l'abstrait, de l'analyse à la synthèse.

Le développement des facultés intellectuelles est plus important que l'acquisition du savoir, l'un et l'autre doivent s'entr'aider.

L'exercice prolongé des facultés est préjudiciable, un changement d'occupation est indispensable pour renouveler l'énergie de leur action.

Aucun exercice ne doit être ni assez difficile pour décourager les efforts, ni assez facile pour les rendre inutiles : c'est en rendant l'étude intéressante qu'on fixe l'attention.

Les premières impressions et les habitudes prises de bonne heure sont les plus durables.

L'élève sait mieux ce qu'il découvre par un effort de son intelligence que ce qu'on lui dit.

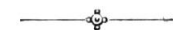
Un élève ne doit pas faire avec son maître ce qu'il peut faire seul, pour avoir le temps d'apprendre de lui ce qu'il ne peut apprendre seul.

L'enseignement d'une classe doit être tel qu'aucun élève ne demeure oisif et que tous profitent également de la leçon du maître.

Il faut convertir en habitude ce qu'on veut se rappeler longtemps.

On ne doit enseigner aux enfants que ce qu'ils peuvent comprendre et ce qui peut leur être utile dans le cours de la vie. »

Maxime BERSSET.



PENSÉE

Un cœur parfaitement droit n'admet pas plus d'accommodement en morale qu'une oreille juste en musique.

